



RAPPORT RELATIF AUX COMPTES 2021

En droit :

- En application de l'article 4, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes¹, les principes de la comptabilité publique découlant du modèle comptable harmonisé (MCH2) doivent être appliqués.

- En application de l'article 7, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes, les communes établissent un plan financier arrêté par l'exécutif. Il est mis à jour régulièrement et selon les besoins, mais au moins une fois par année.

- En application de l'article 5 du décret concernant l'administration financière des communes, les comptes annuels se composent :
 - a) du compte de résultats à deux niveaux;
 - b) du compte des investissements;
 - c) du bilan;
 - d) du tableau des flux de trésorerie dès l'exercice 2024;
 - e) des annexes (a à h).

¹ RSJU 190.611

Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Synthèse	5
3.	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)	6
3.1	Généralités	6
3.2	Terminologie	6
3.3	Amortissements	6
3.4	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif	6
3.5	Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)	6
4.	Résultats	7
4.1	Vue d'ensemble	7
4.2	Clôture du compte de résultats (résultat global)	8
4.3	Compte des investissements	8
4.4	Résultat du financement (autofinancement)	8
4.5	Résultat du financement spécial « approvisionnement en eau (710) »	9
4.6	Résultat du financement spécial « Assainissement des eaux (720) »	9
4.7	Résultat du financement spécial « Gestion des déchets (730) »	10
4.8	Résultat du financement spécial « Chemins ruraux (AF) (812) »	10
4.9	Résultat du financement spécial « Cadastre (1401) »	11
4.10	Résultat du financement spécial « SIS (150) »	11
4.11	Résultat du financement spécial « Inhumation (771) »	12
4.12	Résultat du financement spécial « Forêts (820) »	12
4.13	Résultat du financement spécial « Taxes de séjour - tourisme (840) »	13
5.	Compte de résultats	14
5.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières	14
5.2	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions	15
5.3	Compte de résultats	16
6.	Compte des investissements	17
6.1	Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière	17
6.2	Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2021 – 2026	18
6.3	Compte d'investissements	18
7.	Bilan	19
8.	Annexes aux comptes annuels	20
8.1	Annexes A) et B) aux comptes annuels	20
8.2	Annexe C) aux comptes annuels	21
8.2.1	Tableau de l'état des capitaux propres	22
8.2.2	Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres	23
8.3	Annexe D) aux comptes annuels	24
8.4	Annexe E) aux comptes annuels	25
8.5	Annexe F) aux comptes annuels	27
8.6	Annexe H) aux comptes annuels	30
8.6.1	Quotient d'endettement net	30
8.6.2	Degré d'autofinancement	31
8.6.3	Quotité de la charge des intérêts	31
8.6.4	Dettes brutes par rapport aux revenus	32
8.6.5	Quotité d'investissement	32

8.6.6	Quotité de la charge financière	32
8.6.7	Endettement net en francs par habitant	33
8.6.8	Quotité d'autofinancement (capacité d'autofinancement)	33
8.6.9	Quotité de la charge des intérêts nets	34
8.6.10	Quotient de l'excédent au bilan	34
9	<i>Proposition du Conseil communal</i>	35
10	<i>Approbation des comptes annuels</i>	36

1. Introduction

Les comptes annuels sont remis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avec les documents suivants dans cet ordre :

- a) le rapport préliminaire daté et signé du caissier;
- b) le rapport de l'exécutif daté et signé par le président et le secrétaire;
- c) le rapport du législatif daté et signé par le président et le secrétaire;
- d) l'attestation de la commune;
- e) la liste des crédits supplémentaires;
- f) le rapport de révision intermédiaire;
- g) le rapport de vérification des comptes;
- h) le bilan après clôture et comptabilisation de la variation de fortune;
- i) le compte de résultats avec la récapitulation par fonction;
- j) le compte des investissements;
- k) le tableau des flux de trésorerie;
- l) l'annexe aux comptes;
- m) le grand livre du bilan, du compte de résultats et des investissements (peuvent être transmis sous format informatique à l'adresse julien.buchwalder@jura.ch).

En application de l'article 18, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes :

L'exécutif soumet chaque année les comptes à l'approbation du législatif avant le 30 juin qui suit la fin de l'exercice. Il en est responsable.

Les comptes approuvés sont transmis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avant le 30 juin de l'année suivante.

2. Synthèse

Ce chapitre permet de présenter, sous forme résumée, les principales données concernant les comptes annuels, à savoir :

a) Les adaptations législatives (modifications de règlements)

Il n'y a pas eu d'adaptations législatives en cours d'exercice.

b) Les spécificités communales

1. La commune de Soubey ne présente pas de budget pour ses investissements. Ces derniers sont votés lors des Assemblées communales et font l'objet de points particuliers à l'ordre du jour.
2. L'exécutif a renoncé à établir le plan financier requis selon l'article 7, alinéa 1, du décret concernant l'administration financière des communes. Il sera dressé une fois la mise en œuvre du MCH2 totalement réalisée et stabilisée.

c) Les investissements et les projets importants

- a) Réfection des chemins ruraux, étape 3.
- b) Réalisation d'une étude en vue d'assurer l'approvisionnement en eau et en eau de secours (réserve incendie) par interconnexion.
- c) Réalisation d'un plan de gestion des eaux de surface.
- d) Réalisation d'une étude en vue de l'aménagement et assainissement des rives du Doubs.
- e) Réhabilitation de la Maison des Œuvres

d) L'endettement (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Les dettes sont remboursées conformément aux conditions des contrats. Il n'y a pas eu d'augmentation des dettes.

e) Les capitaux propres (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Le tableau figurant en annexe renseigne sur la variation des capitaux propres. Des réserves liées à la réévaluation du patrimoine financier ont été constituées pour un montant global de CHF 957'212.90 dans le cadre de l'introduction du MCH2. Elles ont été dissoutes au 31 décembre 2021, conformément aux instructions reçues du Service des communes, et transférée dans les résultats cumulés des années précédentes. Une correction de CHF 175'600.00 a toutefois été apportée à la valeur d'un bien immobilier qui, rapportée à sa valeur officielle, semble surévalué.

f) Appréciation de l'exécutif

Se référer à la proposition du Conseil figurant au point 9.

3. Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

3.1 Généralités

Les comptes annuels 2021 ont été établis en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

Les corporations jurassiennes de droit public introduisent le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) selon le décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018. Les comptes annuels 2021 sont les seconds à être établis en application de ces prescriptions.

3.2 Terminologie

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants :

MCH1	MCH2
➤ Classification par tâches	➤ Classification fonctionnelle
➤ Compte de fonctionnement	➤ Compte de résultats
➤ Dépréciations complémentaires	➤ N'existe plus avec MCH2
➤ Engagements	➤ Capitaux de tiers
➤ Fortune nette	➤ Excédent du bilan

3.3 Amortissements

Il n'est pas autorisé d'effectuer des amortissements du patrimoine financier. Celui-ci est réévalué périodiquement en application de l'article 34, alinéa 2 du décret concernant l'administration financière des communes.

Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés en application de l'article 36, alinéa 6 du décret concernant l'administration financière des communes.

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations, (cf. annexe 2 du décret concernant l'administration financière des communes).

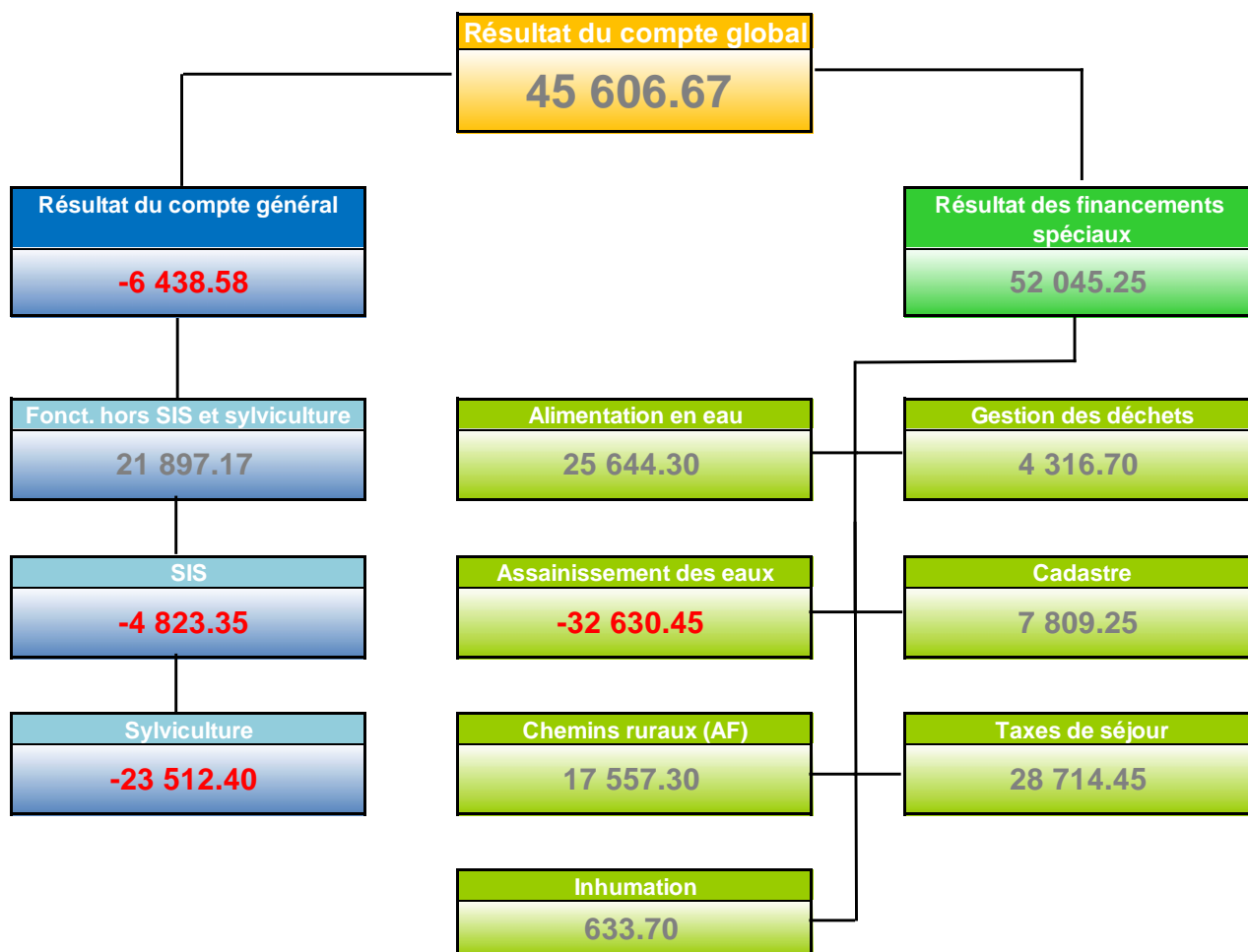
3.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

En principe, l'exécutif inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 20'000 francs. Au-delà de cette limite, elles doivent en principe être inscrites dans le compte des investissements.

3.5 Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)

Le patrimoine administratif sous MCH1 au 31 décembre 2019 est repris au 1^{er} janvier 2020 à sa valeur comptable au bilan sous MCH2.

4. Résultats



4.1 Vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes de l'exercice précédent
90	Clôture du compte de résultats	45 606.67	11 080.00	22 586.40
900	Compte général	-6 438.58	-34 375.00	-28 280.90
901	Clôture des financements spéciaux	52 045.25	45 455.00	50 867.30
400	Impôts directs, personnes physiques	243 024.85	214 200.00	243 519.25
401	Impôts directs, personnes morales	3 667.00	1 200.00	7 036.80
4021	Impôts fonciers	65 803.00	65 800.00	66 017.50
5 /. 6	Investissements nets	33 644.45	-	326 865.00

4.2 Clôture du compte de résultats (résultat global)

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	644 033.82
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	665 863.52
	Résultat de l'activité d'exploitation	21 829.70
34	Charges financières	25 878.75
44	Revenus financiers	49 655.72
	Résultat provenant de financement	23 776.97
	Résultat opérationnel	45 606.67
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
	Résultat total, compte de résultats	45 606.67

4.3 Compte des investissements

Comptes	Libellés	CHF
690	Report au bilan des dépenses	238 373.45
590	Report au bilan des recettes	204 729.00
	Résultat du compte des investissements	33 644.45

4.4 Résultat du financement (autofinancement)

Comptes	Libellés	CHF
90	Clôture du compte de résultats	45 606.67
33 +	Amortissement du patrimoine administratif	54 670.80
35 +	Attributions aux financements spéciaux	3 000.00
45 -	Prélèvement sur les financements spéciaux	3 200.42
364 +	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	-
365 +	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-
366 +	Amortissements des subventions des investissements	-
389 +	Attributions aux capitaux propres	-
4490 -	Revalorisation du patrimoine financier	-
489 -	Prélèvement sur les capitaux propres	-
	Autofinancement (Cash flow)	100 077.05
690 ./ 590	Résultat du compte des investissements (selon chiffre 5.3 ci-dessus)	33 644.45
	Résultat de financement (+ = excédent / - = découvert de financement)	66 432.60

Commentaires :

Les investissements nets de l'année ont été couverts par l'autofinancement.

4.5 Résultat du financement spécial « approvisionnement en eau (710) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	34 189.20
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	59 847.60
	Résultat de l'activité d'exploitation	25 658.40
34	Charges financières	14.10
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-14.10
	Résultat opérationnel	25 644.30
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.30 / 90110.30	Résultat total, compte de résultats	25 644.30

Commentaires :

Résultat budgétaire : + CHF 15'890.00

4.6 Résultat du financement spécial « Assainissement des eaux (720) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	57 095.95
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	24 899.35
	Résultat de l'activité d'exploitation	-32 196.60
34	Charges financières	433.85
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-433.85
	Résultat opérationnel	-32 630.45
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.20 / 90110.20	Résultat total, compte de résultats	-32 630.45

Commentaires :

L'excédent de charges est causé par des amortissements non planifiés d'un montant de CHF 36'630.05 rendus nécessaires par l'abandon du projet de construction d'une station naturelle d'épuration dans le hameau de Froidevaux.

Résultat budgétaire : + CHF 1'930.00

4.7 Résultat du financement spécial « Gestion des déchets (730) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	27 026.25
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	31 342.95
	Résultat de l'activité d'exploitation	4 316.70
34	Charges financières	-
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-
	Résultat opérationnel	4 316.70
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.40 / 90110.40	Résultat total, compte de résultats	4 316.70

Commentaires :

Résultat budgétaire : + CHF 5'200.00

4.8 Résultat du financement spécial « Chemins ruraux (AF) (812) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	9 820.75
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	28 188.25
	Résultat de l'activité d'exploitation	18 367.50
34	Charges financières	810.20
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-810.20
	Résultat opérationnel	17 557.30
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.94 / 90110.94	Résultat total, compte de résultats	17 557.30

Commentaires :

Le règlement des chemins semble en contradiction avec les dispositions de MCH2. Selon cette norme, seuls les intérêts et les amortissements comptables peuvent être mis à charge du financement spécial.

Résultat budgétaire : + CHF 20'800.00

4.9 Résultat du financement spécial « Cadastre (1401) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	6 658.60
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	14 467.85
	Résultat de l'activité d'exploitation	7 809.25
34	Charges financières	-
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-
	Résultat opérationnel	7 809.25
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.91 / 90110.91	Résultat total, compte de résultats	7 809.25

Commentaires :

Des charges futures sont attendues en lien avec la réfection des chemins.

Résultat budgétaire : + CHF 12'000.00

4.10 Résultat du financement spécial « SIS (150) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	7 773.45
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	2 950.10
	Résultat de l'activité d'exploitation	-4 823.35
34	Charges financières	-
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-
	Résultat opérationnel	-4 823.35
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.91 / 90110.91	Résultat total, compte de résultats	-4 823.35

Commentaires :

Le résultat comprend également les frais de locaux (assurances). En l'absence de financement spécial au passif du bilan, le découvert est absorbé par le compte de fonctionnement. Ce financement spécial ne s'autofinance pas.

Résultat budgétaire : - CHF 4'240.00

4.11 Résultat du financement spécial « Inhumation (771) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	2 246.30
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	2 880.00
	Résultat de l'activité d'exploitation	633.70
34	Charges financières	-
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-
	Résultat opérationnel	633.70
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.91 / 90110.91	Résultat total, compte de résultats	633.70

Commentaires :

Résultat budgétaire : équilibré

4.12 Résultat du financement spécial « Forêts (820) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	32 702.30
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	9 189.90
	Résultat de l'activité d'exploitation	-23 512.40
34	Charges financières	-
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-
	Résultat opérationnel	-23 512.40
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.91 / 90110.91	Résultat total, compte de résultats	-23 512.40

Commentaires :

Bien que ne répondant pas à la définition d'un financement spécial au sens du Service des communes, à savoir :

« Un financement spécial correspond à une allocation complète ou partielle de recettes à une tâche spécifique (recettes affectées). Cette allocation doit reposer sur une base légale. Les impôts généraux ne peuvent pas être affectés. »

Les comptes de ce chapitre sont toutefois traités comme tel. Le résultat est absorbé par le compte de fonctionnement (pas de bouclage), donc par les impôts généraux. Résultat budgétaire : - CHF 6'735.00

4.13 Résultat du financement spécial « Taxes de séjour - tourisme (840) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	18 207.00
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	46 921.45
	Résultat de l'activité d'exploitation	28 714.45
34	Charges financières	-
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-
	Résultat opérationnel	28 714.45
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.94 / 90110.94	Résultat total, compte de résultats	28 714.45

Commentaires :

Dans la mesure du possible, les charges en rapport avec le tourisme sont imputées directement. A défaut, elles sont portées dans le financement spécial sur la base d'une clé de répartition.

Résultat budgétaire : + CHF 610.00

5. Compte de résultats

5.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

CHARGES		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges du personnel	64 499.60	-	67 600.00	-	66 337.75	-
31	Charges de biens et services et autres ch.	168 436.82	-	217 780.00	-	231 857.45	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	54 670.80	-	8 220.00	-	11 220.00	-
34	Charges financières	25 878.75	-	31 280.00	-	43 716.78	-
35	Attributions aux financements spéciaux	3 000.00	-	3 000.00	-	3 000.00	-
36	Charges de transfert	353 426.60	-	303 725.00	-	285 052.52	-
37	Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
3	Total des charges	669 912.57	-	631 605.00	-	641 184.50	-

REVENUS		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	Revenus fiscaux	-	423 453.05	-	327 350.00	-	382 904.90
41	Revenus régaliens et de concessions	-	6 800.00	-	4 200.00	-	5 400.00
42	Taxes	-	135 981.90	-	165 980.00	-	125 488.20
43	Revenus divers	-	2 622.60	-	1 000.00	-	5 278.95
44	Revenus financiers	-	49 655.72	-	48 180.00	-	46 480.10
45	Prélèvements sur les financements spéc.	-	3 200.42	-	-	-	13 682.00
46	Revenus de transfert	-	93 805.55	-	95 975.00	-	84 536.75
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
4	Total des charges	-	715 519.24	-	642 685.00	-	663 770.90

CLÔTURE		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	84 675.70	39 069.03	56 430.00	45 350.00	64 727.40	42 141.00
9	Comptes de clôture	84 675.70	39 069.03	56 430.00	45 350.00	64 727.40	42 141.00

Commentaires :

Le résultat net de CHF 45'606.67 (excédent de charges) ne prend pas en considération le bouclage des financements spéciaux.

5.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

Comptes de résultats	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	85 657.16	11 389.92	89 365.00	8 325.00	82 680.95	8 492.85
Excédent de produits/charges	-	74 267.24	-	81 040.00	-	74 188.10
1 Ordre et sécurité publics - défense	17 926.70	20 122.70	12 785.00	19 170.00	10 482.40	18 757.00
Excédent de produits/charges	2 196.00	-	6 385.00	-	8 274.60	-
2 Formation	141 417.50	45.00	138 625.00	1 300.00	137 494.65	-
Excédent de produits/charges	-	141 372.50	-	137 325.00	-	137 494.65
3 Culture – Sports – Loisirs – Eglises	7 849.20	-	9 730.00	-	6 752.45	-
Excédent de produits/charges	-	7 849.20	-	9 730.00	-	6 752.45
4 Santé	540.60	-	815.00	-	515.40	-
Excédent de produits/charges	-	540.60	-	815.00	-	515.40
5 Prévoyance sociale	158 903.10	1 720.50	99 560.00	1 630.00	94 192.30	4 885.75
Excédent de produits/charges	-	157 182.60	-	97 930.00	-	89 306.55
6 Traffic et télécommunication	44 849.20	11 840.00	42 110.00	11 000.00	63 592.20	23 234.00
Excédent de produits/charges	-	33 009.20	-	31 110.00	-	40 358.20
7 Protection de l'environnement – amén. terr.	124 410.95	118 969.90	77 480.00	99 700.00	120 992.25	116 399.20
Excédent de produits/charges	-	5 441.05	22 220.00	-	-	4 593.05
8 Economie publique	71 653.30	98 752.30	128 255.00	146 200.00	76 243.57	88 999.90
Excédent de produits/charges	27 099.00	-	17 945.00	-	12 756.33	-
9 Finances et impôts	102 073.41	492 440.80	90 310.00	401 710.00	114 016.88	446 194.35
Excédent de produits/charges	390 367.39	-	311 400.00	-	332 177.47	-
Totaux	755 281.12	755 281.12	689 035.00	689 035.00	706 963.05	706 963.05

Commentaires :

Les comptes de bouclage sont inclus dans les excédents de la rubrique 9.

5.3 Compte de résultats

Compte de résultats selon les fonctions/classification administrative

Se référer à l'annexe A1

6. Compte des investissements

6.1 Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière

DEPENSES		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50	Immobilisations corporelles	238 373.45	-	-	-	851 165.00	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
54	Prêts	-	-	-	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56	Propres subventions d'investissements	-	-	-	-	-	-
57	Subventions des investissements à redist.	-	-	-	-	-	-
58	Investissements extraordinaires	-	-	-	-	-	-
5	Total dépenses	238 373.45	-	-	-	851 165.00	-
RECETTES		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60	Transferts d'immobilisations corporelles	-	41 250.00	-	-	-	142 000.00
61	Remboursement de tiers	-	-	-	-	-	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63	Subventions d'investissements acquises	-	163 479.00	-	-	-	382 300.00
64	Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65	Report de participations	-	-	-	-	-	-
66	Remboursement de propres subventions	-	-	-	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistrib.	-	-	-	-	-	-
68	Recettes d'investissements extra.	-	-	-	-	-	-
6	Total recettes	-	204 729.00	-	-	-	524 300.00
CLÔTURE		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
590	Report au bilan des recettes	204 729.00	-	-	-	524 300.00	-
690	Report au bilan des recettes	-	238 373.45	-	-	-	851 165.00

Commentaires :

Les investissements ne sont pas votés dans le cadre du budget (voir spécificités communales).

6.2 Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2021 – 2026

Cette rubrique n'est pas détaillée (voir spécificités communales)

6.3 Compte d'investissements

Compte d'investissements selon les fonctions/classification administrative

Se référer à l'annexe A2

7. Bilan

Se référer à l'annexe A3

8. Annexes aux comptes annuels

8.1 Annexes A) et B) aux comptes annuels

A) Règles applicable à la présentation des comptes

Les comptes annuels de la commune municipale de Soubey ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

En application de l'article 4, alinéa 1 du DCom, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2.

B) Raisons qui motivent d'éventuelles dérogations aux recommandations du MCH2

Les dérogations au MCH2 qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont énumérées ci-dessous :

- Concernant la recommandation N° 4, les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés contrairement à ladite recommandation qui prévoit une comptabilisation dans les charges extraordinaires. Partant, ils ne sont pas présentés dans le compte de résultats.
- Concernant la recommandation N° 4 et la directive N° 1 du délégué aux affaires communales, les investissements consentis avant la mise en œuvre du MCH2, soit avant le 1^{er} janvier 2020 sont amortis selon les dispositions du décret concernant l'administration financière des communes du 21 mai 1987 et selon les décisions d'approbation du délégué aux affaires communales ainsi que du plan financier communal.
- Concernant la recommandation N° 6, le patrimoine administratif ne sera pas réévalué lors de la mise en œuvre du MCH2.
- Concernant la recommandation N° 8 et la directive N° 2 du délégué aux affaires communales, les préfinancements du patrimoine administratif peuvent exceptionnellement être autorisés pour un investissement conséquent devenu indispensable à la collectivité publique. Cette opération nécessite l'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que l'autorisation de l'organe compétent. Les préfinancements du patrimoine financier ne sont pas autorisés.

Soubey, le 3 juin 2022

Au nom de la commune municipale de Soubey

Le responsable financier :
Romain Jemmely

8.2 Annexe C) aux comptes annuels

Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

En droit :

L'article 32, lettre c) du décret concernant l'administration financière des communes prévoit que l'annexe aux comptes annuels contienne l'état des capitaux propres.

Explications :

2900 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre

Afin de ne plus permettre de dissimuler les résultats des financements spéciaux par des prélèvements ou attributions aux fonds afin d'obtenir l'équilibre, les résultats desdits financements seront dorénavant comptabilisés au passif du bilan sous capital propre (compte 2900).

2930 Préfinancements (réserve pour projet à venir)

En principe, les préfinancements ne sont pas autorisés afin de respecter la règle de l'équité intergénérationnelle. Cependant, le maintien de la valeur relatif à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement des eaux est obligatoire et devra être comptabilisé sous les comptes 29302 et 29303 en application de la loi sur la gestion des eaux². Il n'est pas autorisé de recourir à des préfinancements pour couvrir des charges du compte de résultats.

29600 Réserves liées au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)

Dès la mise en œuvre du MCH2, aucune attribution ni prélèvement ne pourra être effectué. Au 31 décembre 2021, ce compte a été dissous et le solde transféré dans le compte 2999 « Résultat cumulé des années précédentes ». Une correction de CHF 175'600.00 a toutefois été opérée avant ce transfert, en raison d'une valeur probablement surévaluée d'un bien immobilier, porté à l'entrée en vigueur du MCH2 à sa valeur officielle.

29601 Réserves liés au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)

Idem que compte 29600.

2990 Résultat annuel

Ce compte présente le solde du résultat cumulé du compte de résultats.

² LGEaux/RSJU 814.20

8.2.1 Tableau de l'état des capitaux propres

Capitaux propres au 1er janvier 2021			Changement intervenus pendant l'exercice					Bouclément 2021				
Comptes	Libellés	CHF	Motif de l'augmentation		Motif de la diminution			Exc. produits	Exc. charges	CHF		
			Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs				CHF	
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	551 433.16	Attributions aux FS, capitaux propres		3 000.00	Prélèvements sur les FS, capitaux propres			0.00	84 675.70	-32 630.45	606 478.41
29002.00	Assainissement des eaux	98 880.09	35102.00			45102.00					-32 630.45	66 249.64
29003.00	Approvisionnement en eau	108 986.25	35103.00			45103.00			25 644.30			134 630.55
29004.00	Déchets	-3 415.93	35104.00			45104.00			4 316.70			900.77
29005.00	Cimetières et inhumation	693.30	35105.00			45105.00			633.70			1 327.00
29006.00	Forêts - exploitation	44 489.06	35106.00			45106.00						44 489.06
29006.10	Forêts - anticipation	57 143.93	20906.00			45106.00						57 143.93
29009.00	Pâturages	21 613.63	35109.00	Attribution budgétaire	3 000.00	45109.00						24 613.63
29009.10	Cadastre	31 144.49	35109.10			45109.10			7 809.25			38 953.74
29009.30	Taxes de séjour	19 435.58	35109.30			45109.30			28 714.45			48 150.03
29009.40	Chemins ruraux	172 462.76	20430.00			45109.40			17 557.30			190 020.06
2901	Fonds enregistrés sous capital propre	104 720.77	Attributions au fonds enregistrés sous capital propre		0.00	Prélèvements enregistrés sous capital propre			-3 200.42			101 520.35
29100.01	Réfection des bâtiments communaux	14 359.08	35110.00			44000.00						14 359.08
29100.02	Informatique	7 868.66	35110.00			45110.00						7 868.66
29100.03	Aménagement/développement local	73 292.19	35110.00			45110.00						73 292.19
29100.04	Délai d'attente assurance maladie	6 000.42	35110.00			45110.00						6 000.42
29100.05	Introduction MCH2	3 200.42	35110.00			45100.00			-3 200.42			0.00
2940	Réserves de politique budgétaire	84 000.00	Attributions à la réserve de politique budgétaire		0.00	Prélèvements de la réserve de politique budgétaire			0.00			84 000.00
29400.00	Provision du compte de fonctionnement	84 000.00	38940.00			48940.00			0.00			84 000.00
29600	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	957 212.90	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF		0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF			-957 212.90			0.00
29600.30	Actions et parts sociales	37 928.00					Transfert aux résultats cumulés	-37 928.00				0.00
29600.50	Créances à court terme	3 075.90					Transfert aux résultats cumulés	-3 075.90				0.00
29601.00	Bâtiments, locaux et équipements du PF	916 209.00					Transfert aux résultats cumulés	-916 209.00				0.00
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs	CHF				CHF
2980	Autres capitaux propres	0.00	Attributions aux autres capitaux propres		0.00	Prélèvements aux autres capitaux propres			0.00			0.00
29800.00	Compte général		38980.00			48980.00						0.00
2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	583 278.91			985 493.80			-182 038.58				1 358 453.23
29900.00	Compte général - résultat annuel 2020	-28 280.90	29990	Transfert aux résultats cumulés	28 280.90	29990						0.00
29900.00	Compte général - résultat annuel 2021	0.00	29990		0.00	90010	Excédent de charges	-6 438.58				-6 438.58
29990.00	Compte général - résultats cumulés	611 559.81	29600/1	Transfert des réserves de retraitement	957 212.90	29900	Correction de valeur	-175 600.00		-28 280.90		1 364 891.81
	Totaux de contrôle	2 280 645.74			988 493.80			-1 142 451.90	84 675.70	-32 630.45		2 150 451.99

8.2.2 Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres

a) Financements spéciaux (comptes 2900)

Ces financements spéciaux répondent à la définition du Canton, à savoir :

Les financements spéciaux correspondent à l'affectation de moyens financiers pour l'accomplissement d'une tâche publique déterminée. Ces moyens financiers doivent reposer sur une base légale (droit supérieur ou règlements communaux)

Les forêts ne nous paraissent toutefois pas satisfaire à ces critères, mais elles figurent dans cette rubrique eu égard aux prescriptions du service des communes.

b) Fonds enregistrés sous capital propre (comptes 2901)

Des fonds avaient été constitués sous MCH2 pour des projets à court terme. Ces fonds ne répondent pas à la définition selon a).

c) Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire (comptes 2920)

Cette catégorie n'est pas utilisée et n'est pas reportée dans le tableau.

d) Préfinancement / maintien de la valeur (comptes 2930)

Cette catégorie n'est pas utilisée et n'est pas reportée dans le tableau.

e) Réserve de politique budgétaire (comptes 2940)

Une provision du compte de fonctionnement existait précédemment. Les autres provisions (pertes sur débiteurs et réserve impôts) ont été reclassées avec MCH2.

f) Réserve liée au retraitement des placements du PF (comptes 29600 et 29601)

Cette rubrique comprenait les éléments qui ont été réévalués dans le cadre de l'introduction du MCH2 (actions et part sociales, provision pour créances à court terme, bâtiments). Cette réserve a été transférée dans les résultats cumulés des années précédentes, sous déduction d'une correction de CHF 175'600.00 sur un bien immobilier probablement surévalué.

g) Excédent ou découvert au bilan (comptes 2990)

Cette rubrique enregistre le résultat de l'exercice et le cumul des exercices précédents, ainsi que les réserves liées au retraitement des placements du PF, déduction faite de la correction susmentionnée.

8.3 Annexe D) aux comptes annuels

Tableaux des provisions

Il n'y a pas de provisions au sens de l'annexe D)

8.4 Annexe E) aux comptes annuels

Tableaux des participations

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominatif	Part de propriété	Part des voix E = Exécutif / L = Législatif	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Norme de présentation des comptes (mch1, mch2_CO_etc)	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Groupement de communes selon article 121 Lcom										
Commission de conciliation en matière de bail	Baux à loyer	0	0		Communes F.-M.	0	0	Décompte	Charge CHF 262.00	
SIS Clos du Doubs	Défense incendie et sec.	0	0		Comm. Clos du Doubs	0	0	MCH2	Charge CHF 4'712.00	
Cercle scolaire Clos du Doubs	Ecoles primaires	0	0		Comm. Clos du Doubs	0	0	MCH2	Charge CHF 1'584.00	
Réseau d'eau Clos du Doubs	Alimentation en eau/SEC	0	0		Comm. Clos du Doubs	0	0	MCH2	Charge CHF 7'982.40	
Triage forestier Terridoubs	Gestion forêts	0	0		Communes de Clos du Doubs, Cornol, Courgenay et Fontenais				Charge CHF 19'471.50	
Syndicats de communes selon article 123 Lcom										
Syndicat des communes des Franches-Montagnes	Déchets	0	0		Communes F.-M.	0	0	MCH2	Produit CHF 6'998.10	
Communauté de l'école secondaire d'Ajoie et du Clos-du-Doubs	Ecoles secondaires	0	0		Communes	0	0	MCH2	Charge CHF 7'984.80	
Personnes morales de droit privé										
Adapart SA	Appartements adaptés	544 100	0.3676%			2 000.00	2 000.00	CO	Néant	
Adapart SA	Appartements adaptés	89 400	2.2371%			2 000.00	2 000.00	CO	Néant	
Fagus Suisse SA	Valorisation bois indigène	5 282 700	0.0946%			4 153.00	5 000.00	CO	Néant	
Vadec SA	Traitement déchets	18 000 000	0.0317%			5 700.00	5 700.00	CO	Selon factures	
Centre de Loisirs des F.-M.	Sport et loisirs/tourisme	1 681 550	0.9515%			16 000.00	16 000.00	CO	Charge CHF 5'994.50	Couverture déficit
Thermobois SA	Valorisation bois chauff.	1 000 000	0.4500%			8 082.00	4 500.00	CO	Néant	
Société simple, en nom collectif ou commandite										
Rapport contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches communales										
Entreprise forestière Hoffat SA	Déneigement routes								Selon factures	
Curty Transports SA	Ramassage DUC								Selon factures	
Loca SA	Transport récup. carton/verre								Selon factures	
Sester Transports SA	Ramassage DEC/encombr.								Selon factures	

Tableau des garanties

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garanties; nature, montant, caducité, intérêts, etc	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
Entreprises de droit privé selon CO/CCS				
Centre de Loisirs des F.-M. SA	SA	Cautionnement solidaire 2006-2031 (25 ans) CHF 16'836.00		
		Cautionnement solidaire 2009-2039 (30 ans) CHF 26'231.00		
		Prise en charge des déficits annuels	- 5 994.50	Boucléments annuels au 31 mars
Entreprises de droit public				
Contrats de droit public				
Autres engagements / leasing				

8.5 Annexe F) aux comptes annuels

			140 immobilisations corporelles du patrimoine administratif									
			14000	14001	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Routes et voies de communication	Aménagement des plans d'eau et cours d'eau	Autres ouvrages de génie civil	Bâtiments, locaux et équipements	Forêts	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles du PA*
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.	150 590.00	0.00	73 760.00	0.00	47 250.00	0.00	481 320.00	0.00	412 930.15	0.00
	(+) Augmentation										238 372.80	
	(-) Diminution										-204 729.00	
	(+) Transferts / reclassement (de PA à PF)				399 820.75						-399 820.75	
	valeur de l'immobilisation	31.12.	150 590.00	0.00	473 580.75	0.00	47 250.00	0.00	481 320.00	0.00	46 753.20	0.00
Amortissements ordinaires cumulés	Etat au	01.01.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	(-) Amortissements planifiés				-14 540.75		-3 500.00					
	(+) Amortissements non planifiés										-36 630.05	
	(+) Corrections de valeur											
	Etat au	31.12.	0.00	0.00	-14 540.75	0.00	-3 500.00	0.00	0.00	0.00	-36 630.05	0.00
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.	150 590.00	0.00	459 040.00	0.00	43 750.00	0.00	481 320.00	0.00	10 123.15	0.00
	dont celle des installations de leasing	31.12.										
	Valeur d'assurance	31.12.		742 500.00			1 082 500.00					

Tableau des immobilisations - Autres patrimoine administratif (142 à 146)

				142 Immobilisations incorporelles				144	145	146
				1420	1421	1427	1429	1441 à 1448	1452 à 1458	1460 à 1469
				Logiciels	Brevets et licences	Immobilisations incorporelles en cours de développement	Autres immobilisations incorporelles	Prêts	Participations et capital social	Subventions d'investissements
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	(+) Augmentation									
	(-) Diminution									
	(+) Transferts / reclassement (de PA à PF)									
	valeur de l'immobilisation	31.12.			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements ordinaires cumulés	Etat au	01.01.		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	(-) Amortissements planifiés									
	(+) Amortissements non planifiés									
	(-) Corrections de valeur									
	Etat au	31.12.			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	dont celle des installations de leasing	31.12.								
	Valeur d'assurance	31.12.								

Tableau des immobilisations du patrimoine financier (1080)

				107 immobilisations corporelles du patrimoine financier					
				10800	10801	1084	1086	1087	1089
				Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Bâtiments, locaux et équipements	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.		8 710.00	0.00	1 060 640.00	0.00	0.00	0.00
	(+) Augmentation								
	(-) Diminution								
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)								
	valeur de l'immobilisation	31.12.			8 710.00	0.00	1 060 640.00	0.00	0.00
Rectifications cumulées	Etat au	01.01.		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)					-175 600.00			
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)								
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)								
	Etat au	31.12.			0.00	0.00	-175 600.00	0.00	0.00
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.		8 710.00	0.00	885 040.00	0.00	0.00	0.00
	dont celle des installations de leasing	31.12.							
	Valeur d'assurance	31.12.				3 311 500.00			

8.6 Annexe H) aux comptes annuels

Les indicateurs financiers

Commentaires préliminaires :

Initialement, les indicateurs financiers étaient censés se calculer sans les financements spéciaux, selon les instructions du Service des communes. La forêt a été considérée comme financement spécial dans le bouclage 2021. De manière à permettre une meilleure comparaison avec les autres communes, les éléments en rapport avec la forêt ont été pris en considération dans les indicateurs financiers. Les fonds forestiers, qui figurent dans le capital propre au sens du plan comptable, ont été conservés pour les indicateurs financiers, à la différence des autres financements spéciaux qui ont été retranchés. Il conviendra, à l'avenir, de préciser la pratique quant aux éléments liés à la sylviculture pour éviter les incohérences.

Par mesure de simplification, le patrimoine financier a été diminué de la contrepartie des financements spéciaux, forêt hormis. En effet, la part du patrimoine financier (liquidités, créances actives/passives, stocks, etc.) dévolue aux financements spéciaux ne peut être dissociée de manière fiable dans le plan comptable.

En raison de la volatilité des chiffres propres aux petites entités (population, investissements, etc.), ces indicateurs ne peuvent permettre une comparaison pertinente. En outre, la fiabilité des données ne peut être assurée à 100 %, les instructions étant actuellement susceptibles d'être interprétées.

Depuis l'exercice 2021, le Service des communes exige également la présentation des indicateurs financiers avec les financements spéciaux.

8.6.1 Quotient d'endettement net

Le quotient d'endettement net indique la part des revenus fiscaux (impôts directs des personnes physiques et des personnes morales) ainsi que des prestations de la péréquation financière qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette. Une valeur négative atteste de l'existence d'une fortune nette.

< 0%	Très faible endettement net
0% à 50%	Faible endettement net
50% à 100%	Endettement net moyen
100% à 150%	Endettement net élevé
> 150%	Endettement net très élevé

	Avec FS	Sans FS
Endettement brut	1'032'153.50	588'279.70
Endettement net	-1'005'628.19	-969'270.20
Quotient d'endettement net	-332.66	-320.64

Commentaires :

8.6.2 Degré d'autofinancement

Le degré d'autofinancement détermine la part des revenus affectée au financement des investissements nouveaux. S'il est supérieur à 100%, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est inférieur à 100%, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre, en particulier dans les petites corporations dès lors qu'elles investissent à intervalles irréguliers. Il ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années.

≥ 100% Idéal
70% à 100% Bon à acceptable
< 70% Problématique

	Avec FS	Sans FS
Autofinancement	48'031.80	-1'919.00
Degré d'autofinancement	142.76	N/a

Commentaires :

8.6.3 Quotité de la charge des intérêts

La quotité de la charge des intérêts indique la part des revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Plus elle est élevée, plus l'endettement est important. A l'inverse, moins elle est élevée et plus grande est la marge de manœuvre financière de la collectivité. Une quotité de la charge des intérêts négative signifie que les revenus du patrimoine sont supérieurs au montant des intérêts de la dette.

< -1% Charge extrêmement faible
-1% à 0% Charge très faible
0% à 1% Charge faible
1% à 2% Charge moyenne
≥ 2% Charge élevée

	Avec FS	Sans FS
Quotité de la charge des intérêts	0.40	0.48

Commentaires :

8.6.4 Dettes brutes par rapport aux revenus

La dette brute par rapport aux revenus permet d'évaluer la situation d'endettement, et en particulier de déterminer si l'endettement est proportionné compte tenu des revenus obtenus. Cet indicateur renseigne sur le pourcentage des revenus nécessaire au remboursement de la dette brute en une seule fois.

≤ 50%	Très bon
50,1% à 100%	Bon
100,1% à 150%	Moyen
150,2% à 200%	Mauvais
> 200%	Critique

	Avec FS	Sans FS
Dettes brutes par rapport aux revenus	144.11	172.97

Commentaires :

8.6.5 Quotité d'investissement

La quotité d'investissement renseigne sur le rapport entre les activités d'investissement et les charges annuelles globales. Cet indicateur ne permet toutefois pas à lui seul de tirer des conclusions sur la situation financière de la commune.

≤ 10%	Peu important
10,1% à 20%	Importance moyenne
20,1% à 30%	Importantes
> 30%	Très importante

	Avec FS	Sans FS
Quotité d'investissement	27.73	0.00

Commentaires :

8.6.6 Quotité de la charge financière

La quotité de la charge financière indique l'incidence des frais financiers sur le budget. On entend par charge financière la somme des intérêts nets, des amortissements et des réévaluations. Cet indicateur permet de constater dans quelle mesure les revenus courants sont absorbés par le service de la dette et les amortissements planifiés. Une hausse de ce taux équivaut à une réduction de la marge budgétaire.

< 5%	Faible charge
5% à 15%	Charge supportable
15% à 25%	Charge élevée à très élevée
> 25%	Charge à peine supportable

	Avec FS	Sans FS
Quotité de la charge financière	8.04	1.87

Commentaires :

8.6.7 Endettement net en francs par habitant

L'endettement net en francs par habitant sert à mesurer l'importance de la dette et doit être apprécié en même temps que la capacité financière de la commune (quotité d'autofinancement). Une valeur négative reflète l'existence d'une fortune nette par habitant.

< 0 Fortune nette
0 à 1'000 Endettement faible
1'001 à 3'000 Endettement moyen
3'001 à 5'000 Endettement haut
> 5'000 Endettement critique

	Avec FS	Sans FS
Endettement net en francs par habitant	-7'795.57	-7'513.72

Commentaires :

8.6.8 Quotité d'autofinancement (capacité d'autofinancement)

La quotité d'autofinancement, également appelée capacité d'autofinancement, reflète la capacité d'une commune ainsi que sa marge de manœuvre budgétaire. Cet indicateur renseigne sur la part des revenus pouvant être affectée au financement d'investissements ou au désendettement.

> 20 % Bonne
10% à 20% Moyenne
< 10% Faible

	Avec FS	Sans FS
Quotité d'autofinancement (capacité d'autofinancement)	6.71	-0.56

Commentaires :

8.6.9 Quotité de la charge des intérêts nets

La quotité de la charge des intérêts indique la part de revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Plus elle est élevée et plus l'endettement est important. A l'inverse, moins elle est élevée et plus grande est la marge de manœuvre financière de la collectivité. Une quotité de la charge des intérêts négative signifie que les revenus du patrimoine sont supérieurs au montant des intérêts de la dette. Cet indicateur reflète donc la situation financière de la commune.

< 2% Faible
2% à 5% Moyenne
5% à 8% Forte
> 8% Très forte

	Avec FS	Sans FS
Quotité de la charge des intérêts nets	-6.08	-7.22

Commentaires :

8.6.10 Quotient de l'excédent au bilan

Le quotient de l'excédent du bilan est en quelque sorte le thermomètre renseignant sur l'état de santé des capitaux propres. Une valeur négative signifie un découvert au bilan. L'évolution de cet indicateur doit être observée sur plusieurs années.

≥ 60% Elevé
30% à 60% Moyen
< 30% Faible

	Avec FS	Sans FS
Quotient de l'excédent au bilan	449.38	449.38

Commentaires :

9 Proposition du Conseil communal

a) Approbation des comptes annuels 2021, qui se composent comme suit :

Comptes	Libellés	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	84 675.70	39 069.03
	Excédent de revenus/charges	-	45 606.67
900	Compte général	-	6 438.58
	Excédent de revenus/charges	6 438.58	-
901?0.1	FS «secours incendie (SIS) »	-	-
	Excédent de revenus/charges	-	-
901?0.2	FS «assainissement et traitement des eaux »	-	32 630.45
	Excédent de revenus/charges	32 630.45	-
901?0.3	FS «approvisionnement en eau potable »	25 644.30	-
	Excédent de revenus/charges	-	25 644.30
901?0.4	FS « gestion des déchets »	4 316.70	-
	Excédent de revenus/charges	-	4 316.70
901?0.5	FS « inhumations »	633.70	-
	Excédent de revenus/charges	-	633.70
901?0.6	FS « forêts »	-	-
	Excédent de revenus/charges	-	-
901?0.91	Autres FS « cadastre »	7 809.25	-
	Excédent de revenus/charges	-	7 809.25
901?0.93	Autres FS « Taxe de séjour »	28 714.45	-
	Excédent de revenus/charges	-	28 714.45
901?0.94	Autres FS « Chemins ruraux (AF) »	17 557.30	-
	Excédent de revenus/charges	-	17 557.30

Il est proposé à l'Assemblée communale d'approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice 2021.

Au nom de la commune municipale de Soubey:

Jean-Marie Houlmann
Maire

Samira Frésard
Secrétaire communale

Romain Jemmely
Administrateur des finances

Soubey, le 19 avril 2022

10 Approbation des comptes annuels

L'Assemblée communale de Soubey a approuvé les comptes annuels 2021 en date du 17 juin 2022 conformément à la proposition du Conseil communal du 19 avril 2022.

L'extrait du procès-verbal de l'Assemblée communale joint au présent rapport.

Soubey, le 17 juin 2022

Au nom de l'Assemblée communale ayant approuvé les comptes :

Christophe Joset
Président

Samira Frésard
Secrétaire

Annexe A1

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	ACTIF	3,462,349.74	3,619,573.06	3,859,436.16	3,222,486.64
10	PATRIMOINE FINANCIER	2,296,499.59	2,981,378.86	3,200,215.61	2,077,662.84
100	Disponibilités et placements à court terme	1,016,183.35	1,960,574.81	1,987,486.41	989,271.75
101	Créances	147,529.69	835,891.20	843,187.25	140,233.64
104	Actifs de régularisation	5,630.50	182,069.35	183,225.80	4,474.05
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	19,871.05	2,843.50	10,716.15	11,998.40
107	Placements financiers	37,935.00			37,935.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	1,069,350.00		175,600.00	893,750.00
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1,165,850.15	638,194.20	659,220.55	1,144,823.80
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA)	1,165,850.15	638,194.20	659,220.55	1,144,823.80

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2	PASSIF	3,462,349.74	1,371,097.80	1,610,960.90	3,222,486.64
20	CAPITAUX DE TIERS	1,181,704.00	473,528.30	583,197.65	1,072,034.65
200	Engagements courants	43,246.05	73,473.00	56,475.55	60,243.50
201	Engagements financiers à court terme	148,300.00	148,300.00	148,300.00	148,300.00
204	Passifs de régularisation	18,247.95	24,195.30	2,562.10	39,881.15
206	Engagements financiers à long terme	971,910.00	227,560.00	375,860.00	823,610.00
29	CAPITAL PROPRE	2,280,645.74	897,569.50	1,027,763.25	2,150,451.99
290	Financements spéciaux du capital propre	551,433.16	87,675.70	32,630.45	606,478.41
291	Fonds du capital propre	104,720.77		3,200.42	101,520.35
294	Réserves de la politique budgétaire	84,000.00			84,000.00
296	Réserves liées à la réévaluation du patrimoine financier	957,212.90		957,212.90	
299	Excédent / découvert du bilan	583,278.91	809,893.80	34,719.48	1,358,453.23

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
	Total de l'actif	3,462,349.74	3,619,573.06	3,859,436.16	3,222,486.64
	Total du passif	3,462,349.74	1,371,097.80	1,610,960.90	3,222,486.64
		-0.00	2,248,475.26	2,248,475.26	

Annexe A2

Compte de fonctionnement par fonction

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	85,657.16	11,389.92	89,365.00	8,325.00	82,680.95	8,492.85
			74,267.24		81,040.00		74,188.10
01	Législatif et exécutif	17,377.85		21,710.00		18,715.70	
011	Législatif	1,500.70		620.00		1,343.65	
0110	Assemblée communale	80.00		120.00		120.00	
0116	Votations et élections	1,420.70		500.00		1,223.65	
012	Exécutif	15,877.15		21,090.00		17,372.05	
0120	Conseil communal	15,877.15		21,090.00		17,107.05	
0121	Commissions communales					265.00	
02	Services généraux	68,279.31	11,389.92	67,655.00	8,325.00	63,965.25	8,492.85
022	Services généraux et autres services	59,995.26	10,789.92	58,325.00	7,725.00	52,988.30	7,892.85
0220	Chancellerie, secrétariat et contrôle des habitants	59,995.26	10,789.92	58,325.00	7,725.00	52,988.30	7,892.85
029	Immeubles administratifs	8,284.05	600.00	9,330.00	600.00	10,976.95	600.00
0290	Administration	8,284.05	600.00	9,330.00	600.00	10,976.95	600.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS - DEFENSE	17,926.70	20,122.70	12,785.00	19,170.00	10,482.40	18,757.00
		2,196.00		6,385.00		8,274.60	
14	Questions juridiques	8,626.85	17,172.60	4,000.00	16,250.00	3,654.30	15,731.25
140	Questions juridiques	8,626.85	17,172.60	4,000.00	16,250.00	3,654.30	15,731.25
1400	Administration	1,968.25	2,704.75	1,500.00	1,750.00	1,172.75	1,241.75
1401	Finances et comptabilité	6,658.60	14,467.85	2,500.00	14,500.00	2,481.55	14,489.50
15	Service d'incendie et de secours (SIS)	7,773.45	2,950.10	7,165.00	2,800.00	5,326.10	3,025.75
150	Service d'incendie et de secours (SIS)	7,773.45	2,950.10	7,165.00	2,800.00	5,326.10	3,025.75
1500	Administration	7,662.10	2,950.10	7,040.00	2,800.00	5,202.35	3,025.75
1508	Immeubles, locaux, équipements et biens meubles	111.35		125.00		123.75	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
16	Défense	1,526.40		1,620.00	120.00	1,502.00	
161	Défense militaire			20.00			
1610	Administration			20.00			
162	Défense civile	1,526.40		1,600.00	120.00	1,502.00	
1620	Administration	329.30		360.00		346.60	
1628	Immeu., locaux, install., équipements et biens mobilier	1,197.10		1,240.00	120.00	1,155.40	
2	FORMATION	141,417.50	45.00	138,625.00	1,300.00	137,494.65	
			141,372.50		137,325.00		137,494.65
21	Scolarité obligatoire	123,694.65	45.00	121,555.00	1,300.00	120,979.65	
212	Degré primaire	72,312.10	45.00	69,750.00		68,322.95	
2120	Administration			100.00			
2122	Enseignement du degré primaire	69,712.80	45.00	67,245.00		66,088.40	
2125	Transport	2,599.30		2,405.00		2,234.55	
213	Degré secondaire I	50,994.60		47,905.00		52,263.65	
2130	Administration	7,984.80		8,200.00		10,913.50	
2132	Enseignement du secondaire I	41,526.80		38,355.00		39,945.25	
2135	Transport	1,483.00		1,350.00		1,404.90	
218	Accueil de jour			3,500.00	1,300.00		
2180	Administration			3,500.00	1,300.00		
219	Autres fonctions de la scolarité obligatoire	387.95		400.00		393.05	
2199	Autres fonctions de la scolarité obligatoire	387.95		400.00		393.05	
22	Ecoles spécialisées	17,722.85		17,070.00		16,515.00	
220	Ecoles spécialisées	17,722.85		17,070.00		16,515.00	
2202	Enseignement spécialisé	17,722.85		17,070.00		16,515.00	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2021	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTURE - SPORTS - LOISIRS - EGLISES	7,849.20		9,730.00		6,752.45	
			7,849.20		9,730.00		6,752.45
32	Autres fonctions de la culture	1,860.00		3,260.00		1,830.00	
321	Bibliothèques et médiathèques	1,760.00		1,760.00		1,760.00	
3210	Administration	1,760.00		1,760.00		1,760.00	
329	Autres fonctions de la culture	100.00		1,500.00		70.00	
3294	Manifestations, échanges, séjours et camps	100.00		1,500.00		70.00	
34	Sports et loisirs	5,489.20		6,470.00		4,422.45	
341	Sports			450.00			
3419	Autres fonctions des sports			450.00			
342	Loisirs	5,489.20		6,020.00		4,422.45	
3420	Administration	5,389.20		5,920.00		4,372.45	
3429	Autres fonctions des loisirs	100.00		100.00		50.00	
35	Eglises et affaires religieuses	500.00				500.00	
350	Eglises et affaires religieuses	500.00				500.00	
3508	Immeubles, locaux, installations	500.00				500.00	
4	SANTE	540.60		815.00		515.40	
			540.60		815.00		515.40
43	Promotion de la santé et prévention	540.60		815.00		515.40	
433	Service médical et dentaire scolaire	540.60		815.00		515.40	
4333	Médecin et infirmière scolaires	540.60		515.00		515.40	
4335	Dentiste scolaire			300.00			
5	PREVOYANCE SOCIALE	158,903.10	1,720.50	99,560.00	1,630.00	94,192.30	4,885.75
			157,182.60		97,930.00		89,306.55

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
53	Vieillesse et survivants	45,785.15	1,484.50	46,265.00	1,630.00	43,883.55	1,454.30
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	2,889.15	1,484.50	2,760.00	1,430.00	2,772.55	1,454.30
5310	Administration	2,889.15	1,484.50	2,760.00	1,430.00	2,772.55	1,454.30
532	Prestations complémentaires (AVS)	40,896.00		40,005.00		39,261.00	
5322	Prestations complémentaires (AVS)	40,896.00		40,005.00		39,261.00	
533	Prestations pour retraités	2,000.00		3,500.00	200.00	1,850.00	
5332	Prestations pour retraités	2,000.00		3,500.00	200.00	1,850.00	
54	Famille et jeunesse	486.65	236.00	220.00		315.40	223.00
544	Protection de la jeunesse	230.65		220.00		52.40	
5445	Foyers pour enfants et adolescents	230.65		220.00		52.40	
545	Prestations pour familles	256.00	236.00			263.00	223.00
5453	Prestations pour familles	256.00	236.00			263.00	223.00
55	Chômage	3,198.50		3,425.00		2,947.50	
559	Autres prestations de chômage	3,198.50		3,425.00		2,947.50	
5592	Autres prestations de chômage	3,198.50		3,425.00		2,947.50	
57	Aide sociale et asile	109,432.80		49,650.00		47,045.85	3,208.45
572	Aides économiques	37,981.30					
5722	Aides économiques légales	37,981.30					
579	Autres assistances de l'aide sociale	71,451.50		49,650.00		47,045.85	3,208.45
5792	Autres assistances sociales	480.50		350.00		373.00	
5799	Autres fonctions des autres assistances de l'aide socia	70,971.00		49,300.00		46,672.85	3,208.45
6	TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS	44,849.20	11,840.00	42,110.00	11,000.00	63,592.20	23,234.00
			33,009.20		31,110.00		40,358.20
61	Circulation routière	43,265.45	11,840.00	40,760.00	11,000.00	62,204.20	23,234.00

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
615	Routes communales	43,265.45	11,840.00	40,760.00	11,000.00	62,204.20	23,234.00
6150	Administration	19,772.45		15,500.00		26,921.25	11,882.00
6156	Signalisation et éclairage public	9,591.05	11,840.00	12,460.00	11,000.00	11,039.05	11,352.00
6157	Entretien (nettoyage, déneige., herbe, végétation, etc.)	13,901.95		12,800.00		24,243.90	
62	Transports publics	1,583.75		1,350.00		1,388.00	
622	Trafic régional et d'agglomération	1,583.75		1,350.00		1,388.00	
6223	Trafic régional et d'agglomération	1,583.75		1,350.00		1,388.00	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT DU 1	124,410.95	118,969.90	77,480.00	99,700.00	120,992.25	116,399.20
			5,441.05	22,220.00			4,593.05
71	Approvisionnement en eau	34,203.30	59,847.60	32,360.00	48,250.00	31,913.25	54,157.20
710	Approvisionnement en eau	34,203.30	59,847.60	32,360.00	48,250.00	31,913.25	54,157.20
7100	Administration	34,203.30	59,847.60	32,360.00	48,250.00	31,913.25	54,157.20
72	Assainissement des eaux	57,529.80	24,899.35	22,070.00	24,000.00	19,237.55	25,242.50
720	Assainissement des eaux	57,529.80	24,899.35	22,070.00	24,000.00	19,237.55	25,242.50
7205	Station d'épuration communale	57,529.80	24,899.35	22,070.00	24,000.00	19,237.55	25,242.50
73	Gestion des déchets	27,026.25	31,342.95	20,800.00	26,000.00	49,219.60	35,359.50
730	Déchets	27,026.25	31,342.95	20,800.00	26,000.00	49,219.60	35,359.50
7300	Administration	27,026.25	31,342.95	20,800.00	26,000.00	49,219.60	35,359.50
74	Aménagements	2,805.30				18,764.00	
741	Corrections de cours d'eau	2,805.30				18,764.00	
7410	Administration	2,805.30				18,764.00	
77	Autres fonctions de la protection de l'environnement	2,846.30	2,880.00	2,250.00	1,450.00	1,857.85	1,640.00
771	Cimetières et crématoires	2,246.30	2,880.00	1,450.00	1,450.00	1,131.70	1,640.00
7710	Administration	2,246.30	2,880.00	1,450.00	1,450.00	1,131.70	1,640.00

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
779	Autres fonctions de protection de l'environnement	600.00		800.00		726.15	
7795	Toilettes pour chiens	600.00		800.00		726.15	
8	ECONOMIE PUBLIQUE	71,653.30	98,752.30	128,255.00	146,200.00	76,243.57	88,999.90
		27,099.00		17,945.00		12,756.33	
81	Agriculture	15,356.25	38,300.95	13,450.00	37,700.00	10,332.00	38,296.00
811	Administration, exécution et contrôle	4,725.30	10,112.70	5,950.00	9,400.00	4,647.00	9,949.60
8110	Administration			450.00		421.40	
8113	Administration, exécution et contrôle	4,725.30	10,112.70	5,500.00	9,400.00	4,225.60	9,949.60
812	Améliorations structurelles	10,630.95	28,188.25	7,500.00	28,300.00	5,685.00	28,346.40
8120	Administration	10,630.95	28,188.25	7,500.00	28,300.00	5,685.00	28,346.40
82	Sylviculture	32,702.30	9,189.90	72,685.00	65,950.00	22,453.67	5,172.70
820	Sylviculture	32,702.30	9,189.90	72,685.00	65,950.00	22,453.67	5,172.70
8200	Administration	32,702.30	9,189.90	72,685.00	65,950.00	22,453.67	5,172.70
84	Tourisme	18,207.00	46,921.45	37,940.00	38,550.00	38,830.35	40,131.20
840	Tourisme	18,207.00	46,921.45	37,940.00	38,550.00	38,830.35	40,131.20
8400	Administration	18,207.00	46,921.45	37,940.00	38,550.00	38,830.35	40,131.20
89	Autres exploitations artisanales	5,387.75	4,340.00	4,180.00	4,000.00	4,627.55	5,400.00
890	Autres exploitations artisanales	5,387.75	4,340.00	4,180.00	4,000.00	4,627.55	5,400.00
8900	Autres exploitations artisanales		600.00				1,200.00
8901	Finances et comptabilité	5,387.75	3,740.00	4,180.00	4,000.00	4,627.55	4,200.00
9	FINANCES - IMPÔTS	102,073.41	492,440.80	90,310.00	401,710.00	114,016.88	446,194.35
		390,367.39		311,400.00		332,177.47	
91	Impôts	-8,057.54	340,109.25	5,000.00	246,000.00	5,037.65	299,937.80
910	Impôts	-8,057.54	340,109.25	5,000.00	246,000.00	5,037.65	299,937.80

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9100	Impôts directs des personnes physiques (PPH)	-8,060.18	243,024.85	5,000.00	214,200.00	5,037.65	243,519.25
9101	Impôts directs des personnes morales (PM)	2.64	3,667.00		1,200.00		7,036.80
9102	Autres impôts directs		93,417.40		30,600.00		49,381.75
93	Péréquation financière et compensation des charges		55,604.00		55,600.00		52,532.00
930	Péréquation financière et compensation des charges		55,604.00		55,600.00		52,532.00
9300	Péréquation financière - Cantons et concordats		55,604.00		55,600.00		52,532.00
96	Administration de la fortune et de la dette	25,455.25	57,645.87	28,880.00	54,690.00	44,251.83	51,561.25
961	Intérêts	4,753.30	3,818.57	5,330.00	5,700.00	4,864.73	5,226.25
9610	Intérêts actifs	0.70	1,867.57		2,100.00	199.45	3,329.20
9611	Intérêts passifs	4,752.60	1,951.00	5,330.00	3,600.00	4,665.28	1,897.05
963	Biens immobiliers et mobiliers du patrimoine financier	20,039.20	53,827.30	23,550.00	48,990.00	38,649.80	46,335.00
9630	Biens immobiliers corporels du PF	20,039.20	53,827.30	23,550.00	48,990.00	38,649.80	46,335.00
969	Patrimoine financier non mentionnée ailleurs	662.75				737.30	
9690	Placements financiers du PF	662.75				737.30	
97	Redistributions		12.65		70.00		22.30
971	Redistributions		12.65		70.00		22.30
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		12.65		70.00		22.30
99	Postes non répartis	84,675.70	39,069.03	56,430.00	45,350.00	64,727.40	42,141.00
999	Clôture	84,675.70	39,069.03	56,430.00	45,350.00	64,727.40	42,141.00
9990	Compte général		6,438.58		34,375.00		28,280.90
9991	Financements spéciaux et fonds du capital propre	84,675.70	32,630.45	56,430.00	10,975.00	64,727.40	13,860.10

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		755,281.12	755,281.12	689,035.00	689,035.00	706,963.05	706,963.05
		755,281.12	755,281.12	689,035.00	689,035.00	706,963.05	706,963.05

Annexe A3

Compte des investissements par fonction

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE						
6	TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS						
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - AMENAG. TERRITOIR	10,123.80				12,203.80	
			10,123.80				12,203.80
71	Approvisionnement en eau	10,123.80					
710	Approvisionnement en eau	10,123.80					
72	Assainissement des eaux					12,203.80	
720	Assainissement des eaux					12,203.80	
8	ECONOMIE PUBLIQUE	228,249.65	204,729.00			838,961.20	524,300.00
			23,520.65				314,661.20
99	Postes non répartis	204,729.00	238,373.45			524,300.00	851,165.00
999	Clôture	204,729.00	238,373.45			524,300.00	851,165.00
9991	Financement spéciaux et fonds du capital	204,729.00	238,373.45			524,300.00	851,165.00

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		238,373.45	204,729.00			851,165.00	524,300.00
	Excédent de charge		33,644.45				
	Excédent de charge						326,865.00
		238,373.45	238,373.45			851,165.00	851,165.00